



HAL
open science

Les aires écologiques urbaines et la pathologie : désuétude ou renouveau de l'écologie urbaine

Bernard Cherubini

► **To cite this version:**

Bernard Cherubini. Les aires écologiques urbaines et la pathologie : désuétude ou renouveau de l'écologie urbaine. Travaux & documents, 1993, 02, pp.65–88. hal-02170748

HAL Id: hal-02170748

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02170748>

Submitted on 28 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES AIRES ÉCOLOGIQUES URBAINES ET LA PATHOLOGIE : DÉSUÉTUDE OU RENOUVEAU DE L'ÉCOLOGIE URBAINE ?*

Les sociologues et les anthropologues urbains ont toujours prêté une attention toute particulière aux zones de désorganisation sociale et au degré de désorganisation sociale d'une zone urbaine et rurale selon des critères ou des indicateurs dont l'origine, le fondement et la pertinence posent question.

Je prendrai un exemple parmi d'autres : la liste des "special topics" qu'il est recommandé d'observer et de prendre en compte dans les programmes de "Social and Economic Informations for Urban Planning" (recueil des informations sociales et économiques pour la planification urbaine)¹. Ils sont précédés de la mention "problèmes sociaux" et sont au nombre de huit : crime, délinquance juvénile, interventions de la police, "welfare", problèmes de santé, mortalité infantile, échec scolaire et suicide.

Ce type de critère rencontre un succès évident auprès des médias. Ainsi, lors de la visite en Guyane, en mars 1990, du premier ministre M. Michel Rocard, la presse s'est fait l'écho de quelques chiffres accablants concernant la délinquance dans la ville de Cayenne : "en 1987, la délinquance était en augmentation de 5%. Elle a progressé de 46% en 1988 et de 19% en 1989. On est passé de deux à douze crimes par an" (*Le Monde* du 7 avril 1990).

A la lecture de ces chiffres, il ne fait aucun doute que la ville de Cayenne est un haut lieu de la pathologie urbaine. En développant un peu cette analyse, le journaliste établirait certainement une liste des zones les plus "pathologiques" de la trame urbaine, toujours de ce seul point de vue des crimes, de la délinquance, peut-être aussi de la misère et de la prostitution. Est-ce raisonnable ? Peut-on suivre une telle piste ? Sommes-nous sur la bonne voie ?

*. Texte remanié d'une communication faite à la troisième journée de la Société d'Écologie Humaine, Aix-en-Provence, 19 mai 1990, organisée sur le thème "Pour une écologie humaine des phénomènes urbains".

1. D. HOLLEB (1969), *Social and Economic Information for Urban Planning*, Chicago : Center for Urban Studies of the University of Chicago, p. 174.

Dans les années trente, les sociologues de l'École de Chicago ont développé plusieurs théories s'inspirant de ces principes de "localisation des problèmes sociaux", en particulier de la loi de distribution des phénomènes pathologiques en fonction des aires écologiques urbaines². C'est ainsi qu'Ernest Burgess (1981) distingue cinq aires concentriques en partant du centre :

- 1) la zone de commerce ou zone centrale,
- 2) la zone de transition, envahie peu à peu par la première, encore appelée zone de désorganisation,
- 3) la zone des résidences modestes,
- 4) la zone des résidences de la "classe haute",
- 5) la zone des faubourgs avec une population mobile se rendant chaque jour sur ses lieux de travail et en revenant le soir.

La "loi" de distribution des phénomènes pathologiques considère que ces derniers se concentrent dans la seconde zone et diminuent progressivement au fur et à mesure que l'on s'en éloigne. C'est donc une loi de décroissance progressive des faits pathologiques au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre. On peut aussi suivre les liaisons pathologie/densité.

De nombreuses critiques ont été formulées à l'encontre de cette loi. On a voulu infirmer cette théorie à partir d'études portant sur d'autres villes que celle de Chicago, en particulier à propos de la pathologie mentale, des désordres psychiques, de la distribution de la schizophrénie, des psychoses maniaco-dépressives³. Le problème essentiel est que les villes sont diverses et les aires écologiques urbaines différemment réparties.

En dehors de cette répartition idéale ("idéalisée") en zones concentriques, on peut retenir les caractéristiques dominantes de ces aires culturelles du point de vue de la démographie, des catégories socioprofessionnelles de ses occupants (densité, évolution de la population, âge, profession, nationalités...), de l'importance et de l'évolution du parc immobilier (immeubles, logements, densité d'occupation,...). On peut également évaluer les grandes lignes de l'organisation urbaine et définir,

2. Voir sur cette école : Alain COULON (1992). *L'École de Chicago*. Que sais-je ? et Yves GRAFMEYER et Isaac JOSEPH, eds (1983). *L'École de Chicago. Naissance de l'Écologie Urbaine*. Paris : Aubier.

3. Voir en particulier les études : de Faris et Dunham (1934) dans la ville de Providence (Rhode Island), celles de S.A. Queen (1940) dans la ville de Milwaukee, de Belknap et Jaco (1953) dans la ville d'Austin que cite Roger Bastide (1965) dans son ouvrage : *Sociologie des maladies mentales*. Paris : Flammarion.

éventuellement, plusieurs centres⁴, sans pour autant négliger le fait que la ville a une croissance ou une décroissance, donc une évolution de sa répartition spatiale qui implique une différenciation entre zones, tant du point de vue diachronique que synchronique.

Différencier l'espace, la structure urbaine, les aires écologiques urbaines n'est donc pas si absurde que cela : la ville est hétérogène, hiérarchisée, diachronisée. Le problème, c'est l'introduction des variables qui caractérisent la pathologie sociale à l'intérieur de ces aires écologiques urbaines et les conséquences de cette analyse sur ce que l'on peut appeler la "qualification" de l'espace. Au coeur du problème, il y a à mon sens une question épistémologique majeure, celle de l'intervention de l'anthropologue dans l'espace urbain. Qu'est-ce qui pousse un anthropologue à intervenir dans telle ou telle zone, dans tel ou tel quartier ou à choisir l'espace urbain dans son ensemble, mais le cas est plus rare. S'est-il suffisamment posé la question de savoir pourquoi il a choisi tel ou tel quartier ?

En allant plus loin encore, on peut se demander quelle est la responsabilité de l'anthropologue dans ce succès actuel de la pathologie sociale auprès des médias (mais aussi des responsables politiques et des administrateurs locaux) lorsque lui-même choisit d'intervenir dans un quartier particulier, déjà fortement marqué par son fardeau pathologique. On pourrait citer comme exemple les travaux réalisés dans la banlieue lyonnaise, à Marseille, dans le quartier de la Porte d'Aix en particulier, dans la banlieue parisienne. Seule Béatrix Le Wita travaille dans des quartiers "aisés". Et en choisissant de travailler sur une communauté particulière, n'est-on pas aussi en train de renforcer le caractère pathologique de la zone écologique urbaine dans laquelle se concentre cette communauté ? Bien entendu, les développements de l'anthropologie appliquée ne sont pas étrangers à ce phénomène. On sait parfaitement que la demande la plus pressante concerne ce type de quartier et que celle-ci est présentée à l'anthropologue comme étant "urgente". Il se crée néanmoins un déséquilibre en matière d'accumulation des données concernant l'espace urbain et ses transformations, c'est-à-dire en fait tout simplement l'espace social, l'espace quotidien, l'espace humain.

En me limitant à quelques formes de pathologie sociale et en puisant quelques exemples sur le terrain guyanais, je vais essayer de reprendre les grands lignes de ce questionnement, en introduisant

4. Voir le modèle des secteurs et ceux des centres multiples de HARRIS et ULKMAN. Les écrits de BURGESS sont traduits dans Y. GRAFMEYER et I. JOSEPH, eds (1983). op. cit. et apparaissent dans BURGESS E. et D. BOGUE, eds. (1964). *Urban Sociology*. Chicago : The University of Chicago Press, Phoenix Books.

également des données issues d'une enquête réalisée dans une ville dite "calme", où la coexistence ne pose pas de problème particulier, où le caractère pathologique de certaines zones n'est pas trop accentué, la ville de Rennes. J'utiliserai aussi des données relevées à Paris, Bordeaux, Belleville, Lima et Kisangani.

Ne pas travailler à l'échelle d'un quartier mais à celle de la ville entière semble être une solution raisonnable, mais il faut pour cela concilier les exigences de l'approche anthropologique et le choix de l'objet d'analyse (ou sujet d'étude), ce que ne semblent pas avoir réussi à faire la majorité des anthropologues qui sont intervenus dans le champ urbain⁵.

Ceci dit, étudier une communauté, un quartier, c'est dans la plupart des cas s'interroger sur la nature du lien qui unit une population à son espace, donc s'interroger sur les caractéristiques culturelles et sociales de cette communauté (qu'elle soit homogène ou hétérogène) et s'interroger sur les caractéristiques socio-spatiales de cette zone d'habitat. Les deux pôles sont incontournables. Ce que je veux simplement montrer, c'est quelles peuvent être les limites d'une approche centrée sur un quartier ou un groupe de quartiers, souvent sur une communauté ou un groupe de communautés, et les avantages d'une approche non pas holistique, mais non-centrée. Celle-ci prendrait en compte l'ensemble des interactions des individus, des groupes et de la société observés à l'échelle d'une ville, donc d'une unité d'observation suffisamment large pour accueillir l'ensemble des relations sociales qui lui sont éventuellement caractéristiques.

Il est important de conserver une démarche globale dans l'appréciation des modèles de comportement qui peuvent être attachés à telle ou telle communauté, à tel ou tel espace. Changer d'échelle d'observation peut amener à relativiser certains comportements stigmatisés dans une zone souvent trop bien délimitée. On peut éviter ce genre d'écueil en restant dès le départ fidèle à une démarche non-centrée (sur un quartier ou sur un groupe) qui aborde l'espace urbain dans sa diversité et sa complexité, avec son ancrage social caractéristique, même si la détermination de celui-ci passe par l'appréciation d'une totalité. Ce qui n'est certes pas le plus facile à réaliser mais qui me paraît indispensable face au système complexe de la société moderne⁶.

5. Un chercheur de l'ORSTOM comme Jean-François WERNER, par exemple, dans son étude de Pikine au Sénégal avoue avoir buté sur ce problème en 1985-86 : "Compte tenu de l'immensité de cette ville, j'ai choisi de travailler sur une zone d'urbanisation ancienne (début des années 50) et "régulière" constituée par un maillage d'îlots (20 parcelles par îlot)"; in, Dossier : *Urbanisation et Santé* (UR. 401) ORSTOM, 1986.
6. Nous considérons ici avec Talcott PARSONS (1973), *Le système des sociétés modernes*, Paris, Dunod, que "tout système social est commandé en premier lieu

Je me bornerai ici à présenter certains éléments pouvant alimenter la réflexion et la discussion sur la question, avant de présenter quelques résultats concrets issus d'une approche globale de l'espace urbain, à Cayenne et à Rennes, qu'il me paraît nécessaire de promouvoir.

1. Stigmatisation des communautés et stigmatisation des zones

On établit trop vite une correspondance entre les stigmates de la communauté et les stigmates de la zone⁷. Si la première est "stigmatisée" par rapport à la population d'accueil, au groupe dominant, la seconde est "stigmatisée" par rapport au modèle d'urbanisation dominant.

Cette qualification de l'espace se fait souvent en dehors des critères propres aux "conceptions de l'habiter" des communautés (immigrées ou non), par rapport à des conceptions propres au groupe dominant. Des "bidonvilles" sont ainsi parfois pointés sur une carte, là où il n'y a qu'un simple problème d'assainissement, d'équipement, d'insalubrité, l'habitat proprement dit n'étant qu'un mode d'appropriation de l'espace étranger aux pratiques locales.

Ainsi, le village amérindien, c'est un bidonville ! En poussant plus loin le raisonnement, la "maloca", cent-quarante cinq personnes dans un "carbet", c'est à l'opposé du modèle des pavillons individuels de banlieue⁸. On continue de promouvoir des opérations de R.H.I. (résorptions de l'habitat insalubre) sans tenir compte de la diversité des modes d'occupation de l'espace, des modes de vie, des "styles de vie urbain". On refuse l'altérité spatiale. En France, on ne veut pas de Chinatown ou de Japan Center du type San Francisco. On s'étonne que les agents recenseurs

par le système dont il fait partie". Il faut donc partir de la société globale et non de l'individu, pour comprendre ce que Louis Dumont appelle encore "l'autonomisation du particulier". Voir en particulier, L. Dumont (1983), *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil.

7. On trouvera par exemple dans C. JACQUIER (1991), *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, Paris : L'Harmattan, un tableau des handicaps sociaux et économiques des quartiers européens en crise" présentant la position relative de ces quartiers dans chaque ville, comme lieu privilégié de concentration de ces handicaps (le pourcentage de chômeurs, de jeunes, d'enfants en échec scolaire, d'étrangers, de personnes vivant de subsides et à la rubrique "santé" : le nombre de toxicomanes, d'alcooliques, les maladies professionnelles, le taux de vaccination, la mortalité infantile, etc.
8. "Carbet" est un mot d'origine Tupi-Guarani qui désigne, dans les Amériques Tropicales et la Caraïbe, les habitations amérindiennes que l'on appelle "loges" chez les chroniqueurs du XVI^e siècle. Hans STADEN (1979) dans *Nus, féroces et anthropophages, 1557* (Paris. Métaillé), a décrit ces "huttes" chez les Tupinamba. Chacune d'elles pouvait abriter 200 à 400 personnes.

de l'INSEE aient du mal à pénétrer dans des espaces d'habitation, typiquement occidentaux, réappropriés par les populations asiatiques et qu'il puisse exister un autre type d'organisation spatiale.

Dans ce cas précis, on refuse la diversité spatiale (donc l'altérité), on veut uniformiser l'espace urbain selon des normes identiques. Peut-être s'agit-il là d'un choix politique, tributaire d'une idéologie relative aux possibilités d'une meilleure intégration ? Mais, dans le même temps, on ne se fait pas faute de mettre en valeur la diversité culturelle des populations concernées.

Autrement dit, il y a une contradiction entre le constat opéré au niveau du pathologique, (l'altérité de la communauté et l'altérité de l'aire écologique urbaine d'occupation) et le constat opéré au niveau de la thérapie (l'altérité de la communauté et le refus de procéder à réaménagement de cette aire écologique urbaine en fonction de l'altérité de la communauté). Mais, dans ce cas précis, cela reviendrait à créer des "Chinatown" ou des "Japan center", donc des quartiers ethniques que, bien évidemment, on présente comme des obstacles à l'intégration.

La question nous renvoie à ce que l'on doit considérer comme pathologique dans une aire écologique urbaine. A ce niveau, la perturbation peut avoir plusieurs origines :

- la transplantation d'une population immigrée totalement exogène au milieu d'accueil,
- la recomposition de l'espace économique qui provoque une recomposition de l'espace habité. (C'est ce qui provoquerait la création de zones de désorganisation sociale au sens de l'École de Chicago),
- la population citadine elle-même, par les effets de l'exode rural, en particulier.

Le pathologique surgit par rapport à un mode d'organisation dit normal : soit urbain, soit rural (si l'on considère le mode de vie traditionnel des communautés transplantées). Il est l'expression d'un déséquilibre et se traduit par une situation d'anomie, au sens durkheimien du terme⁹. Qui est responsable de cette situation : la ville, l'urbain, l'urbanisation, le processus par lui-même, son très hypothétique aspect incontrôlable, la communauté

9. État de dérèglement ou de crise affectant un groupe social soumis à une trop brusque transformation. Voir : E. DURKHEIM (1986). *De la division du Travail Social*. Paris PUF (1ère éd : 1893) et sur la pathologie sociale chez Durkheim : (1897) *Le suicide* et (1895) *Les règles de la méthode sociologique* (surtout le chapitre III sur la distinction du normal et du pathologique).

en elle-même, les structures de l'économie nationale ou internationale en train de se modifier ? Est-ce qu'une transplantation de milieu rural à milieu rural ne produit pas le même effet ? En gros, on se retrouve face à deux types d'analyse : l'une retenant comme modèle explicatif des éléments exogènes, l'autre des éléments endogènes.

Je prendrai un exemple assez caractéristique du premier type d'analyse, celui des difficultés d'intégration à la vie urbaine d'une population d'origine rurale, le problème des "Barriadas" de Lima au Pérou¹⁰.

2. La pathologie sociale comme résultat d'un contraste entre deux modes de vie

Dans une étude déjà ancienne, José Matos-Man (1962), anthropologue péruvien de l'Université de San-Marcos à Lima, examine les caractéristiques des "barriadas" de Lima : quartiers de la ville occupés par des migrants ruraux. En 1957, les 56 "barriadas" de la ville formaient 56 communautés dont la population variait de 51 à 8595 habitants, pour un total de 108 988 habitants regroupés en 21 004 ménages (10% de l'ensemble de la population de la ville de Lima en 1957).

Ces "colonies" se sont établies sur des terrains vagues autour de la ville et sont devenues peu à peu des communautés d'un type particulier qui se conforment souvent à des structures culturelles traditionnelles ou représentatives de la culture de leurs membres. Ceux-ci s'efforcent de les faire reconnaître comme des quartiers de la ville. Toutes ont des caractéristiques communes : l'instabilité, l'insalubrité, la situation à la lisière de la ville qu'elles encerclent, le peuplement par des individus et des familles situés au plus bas de l'échelle sociale et en grande partie originaire de régions rurales des Andes. Ce sont aussi des "Indiens" et des métis.

Selon l'hypothèse de José Matos-Man, les barriadas reflètent le déséquilibre de la structure économique et sociale de la nation, entre le rural et l'urbain en particulier, à commencer par le problème du logement

10. José MATOS MAN " Les "barriadas" de Lima : un exemple d'intégration à la vie urbaine" in Philip Hauser (1962). *L'urbanisation en Amérique Latine* Paris : UNESCO, pp. 172-191. Je tiens à préciser par la même occasion que ce choix d'études anciennes est volontaire dans la mesure où il me semble nécessaire de prendre une certaine distance par rapport aux études en cours ou très récentes, mais aussi pour mieux montrer qu'on ne fait que "redécouvrir" des mécanismes déjà observés par ailleurs. D'où l'intérêt de produire des ethnographies sans discontinuer sur une même aire culturelle.

urbain car la population de Lima a presque triplé en 17 ans, passant de 500 000 habitants en 1940 et 1 360 000 en 1957. Par voie de conséquence, le monde rural se retrouve en crise. Mais, par suite de ce déséquilibre entre le monde rural et le monde urbain, les "barriadas" connaissent des problèmes de santé et d'alimentation. Et l'on constate que les guérisseurs sont responsables du décès de nombreuses personnes.

En termes d'organisation sociale, la "famille" reste le principal élément de sécurité, même dans des conditions de vie précaires et dans des logis surpeuplés, ce qui n'empêche pas que, les enfants sont souvent livrés à eux-mêmes en dehors des heures de classe, les uns s'adonnant à différents trafics, d'autres faisant l'apprentissage de la mendicité, de la prostitution.

Les communautés indiennes reproduisent une base coopérative qu'ils ont déjà pratiquée en milieu rural. Les résidents forment une association, à l'initiative du promoteur de "l'invasion", généralement un métis de la ville. Son but est de défendre les droits des habitants, d'acquérir la propriété des parcelles occupées. On essaie de fournir aux habitants : l'eau, l'électricité, l'assainissement, un centre médical, une école, une église, une salle de réunion, une police, grâce aux pressions faites sur les dirigeants politiques ou religieux.

Les autorités réagissent rarement à ces "invasions" brutales. Il suffit d'une nuit parfois, pour installer 5000 squatters. La presse les appuie en rendant compte de leur création et de leur organisation. Du point de vue du type d'habitat, on assiste au début à l'édification de "huttes de chaume" puis, avec la densification, on construit avec des briques, des tôles, des planches de bois. Et bien entendu, en matière de pathologie (sociale), on peut relever : les difficultés d'assurer l'éducation des enfants, l'essor de la délinquance juvénile, la naissance de "bandes", de la prostitution, l'alcoolisme des chefs de famille. Autant de difficultés rencontrées lors du passage du rural à l'urbain, comme a pu le relever également Suzan Lobo (1982) dans son étude des quartiers de "Ciudadela Chalaca" et "Dulanto" à Lima¹¹ réalisée entre 1964 et 1974. Dans les vieux quartiers, le pathologique est devenu normal. Ceci nous conduit tout droit à l'examen de l'une des théories les plus controversées de l'histoire de la sociologie : "la culture de pauvreté"¹². Certains "traits" sont repris par Oscar Lewis pour

11. Suzan LOBO (1982). *A House of my Own. Social Organisation in the Squatter settlements of Lima, Peru*. Tucson : The University of Arizona Press.

12. Voir en particulier les polémiques entre Oscar LEWIS (1966) "The culture of poverty", *Scientific American*, 215. (4), pp. 19-25. et Charles VALENTINE (1968) *Culture and Poverty*. Chicago : The University of Chicago Press.

former une culture de pauvreté. La "pathologie sociale" devient culture, "normalité". 13.

Très vite, ce qui est une analyse de l'espace urbain dans l'espace économique retourne à une analyse de modèles explicatifs : ici, par le caractère culturel des comportements urbains, chez Burgess et Park en privilégiant l'explication de l'organisation interne de l'espace urbain. Cette seconde voie privilégie l'alchimie sociale interne de la zone et considère le quartier dans son résultat.

3. La pathologie sociale comme résultante de l'organisation intérieure de l'espace

C'est ainsi que les processus "d'invasion" et de "succession" font que la zone de transition (Petite Sicile, Ghetto, Ville Chinoise, dans le schéma de Burgess pour la ville de Chicago) est occupée par des gens moins aisés puis par d'autres, plus pauvres encore. Antoine Bailly (1975) s'est intéressé de près à ces explications mises en avant par l'École de Chicago :

"Une classe sociale prépare la voie à celle qui suit, l'organisme humain formant un tout. Chaque type de fonction humaine, chaque mode d'utilisation du sol et chaque groupe humain, caractérisé par son statut culturel, racial et socio-économique, se réunissent par suite du besoin d'interaction économique et sociale qui est facilité par la minimisation de la distance. Ce processus aboutit à une ségrégation très marquée" 14.

Autre exemple, le quartier Saint-Michel à Bordeaux¹⁵ a fait l'objet d'une opération DSQ (Développement Social des Quartiers) dans le cadre de la "politique nouvelle en faveur des zones urbaines les plus

13. En dépit des nombreuses réserves qui ont pu être faites sur les méthodes employées par Lewis, ses choix de familles en particulier, la "culture de la pauvreté" fait encore parfois référence. c'est ainsi qu'Eliane WOLFF dans *Quartiers de Vie*. (1989, St Denis : ARCA; rééd : 1992, Méridiens Klincksieck), s'appuie sans critique sur cet auteur pour "aborder la pauvreté" chez les "populations défavorisées de l'île de la Réunion", ce qui a peut-être pour effet d'accentuer certaines caractéristiques sociologiques (pathologiques ?), de cette population. Cela n'enlève rien cependant à la qualité des informations recueillies lors de cette collecte de données, réalisée dans des conditions parfois très difficiles.

14. Antoine S. BAILLY (1975). *L'organisation urbaine - Théories et modèles*. Centre de Recherche d'Urbanisme.

15. J. C. DOUBRÈRE (1985). "Les contrats de quartiers de Saint-Michel et de Floirac". in *Rencontres sur le thème des quartiers*. (table ronde du 27 avril 1984). Bordeaux : MSHA- CESURB, pp. 43-59.

défavorisées” mise en place par la Commission Nationale pour le DSQ (Commission Dubedout puis Pesce en 1981). Cette intervention se base sur une évaluation de la pathologie sociale, autour de trois thèmes : “l’insécurité, la dégradation des logements, la détérioration des rapports sociaux”, qui ont pour origine, “le développement du chômage, l’insuffisance des acquis scolaires, les difficultés d’insertion sociale et culturelle des minorités”.

Cette opération de DSQ prend pour base d’analyse les facteurs économiques au sens large et les facteurs urbains proprement dits. On peut recenser à Saint-Michel 11153 personnes en 1975, soit 5,2% de la population bordelaise. Elles se répartissent entre :

membres des professions libérales, patrons, etc. :	16,2%
cadres moyens, employés :	26,3%
ouvriers, personnels de services :	56,3%
autres :	1,1%

Si l’on examine la taille des ménages, on peut constater que 72% des ménages sont composés de une ou deux personnes, 22,8% de trois ou quatre personnes et 5,2% de cinq ou six personnes. Le pourcentage d’étrangers est de 22,7% pour un total de 2510 personnes de nationalité étrangère. Signalons qu’à Bordeaux ce taux est de 6,8%, pour un total de 15055 personnes de nationalité étrangère.

Il y a 5328 logements en 1982 et 5139 logements en 1975, pour lesquels on peut relever un certain nombre de caractéristiques : “vacance des logements, décohabitation, bâti vétuste et inconfortable, existence de petits logements parfois insalubres et à dominante locative”. Au niveau économique, on assiste au déclin des activités de commerce de détail, des petits services (coiffeurs, pressings), tandis que sont en expansion : les restaurants, les professions libérales et les magasins d’antiquité.

Le contrat de DSQ évoque tous les “problèmes particuliers” qui selon ce document sont au nombre de six :

- 1) l’insalubrité,
- 2) la sécurité, à propos de laquelle on peut relever le passage suivant :

“une voirie médiocre, des rues étroites insuffisamment éclairées dans lesquelles stationnent de trop nombreuses voitures favorisent les sentiments d’insécurité. D’après les différentes plaintes enregistrées pour le quartier, il est permis de constater que la grande et moyenne criminalité est plus importante que dans les autres quartiers de la ville. Par contre, la petite délinquance ne semble pas être le fait typique du quartier”.

- 3) les marchands de sommeil. A ce niveau, on signale que "la présence de micro-sociétés multiraciales et sans rapport entre elles, aux conditions de vie précaires, dans un tissu dense, soulève de "nombreux problèmes". On relève alors la présence d'une dizaine de marchands de sommeil.
- 4) les travailleurs immigrés. Sur les 22,70% recensés, on note l'importance des Espagnols (13,7%), des Portugais (5,6%), des Maghrébins et des originaires d'Afrique Noire.
- 5) le chômage. Il serait de l'ordre de 11,5% dans le quartier contre 7% dans la ville de Bordeaux.
- 6) la santé. En 1983, on peut relever que 32 personnes sont atteintes de tuberculose à Bordeaux, parmi lesquelles se trouvent 14 habitants du quartier.

On considère ainsi le quartier dans son résultat, celui de l'ajustement progressif des diverses composantes de l'espace urbain dont le regroupement forme une "aire naturelle", au sens de l'École de Chicago. Les regroupements spatiaux sont associés à des chaînes écologiques, impliquant une articulation causale. Résultat : le partage du territoire se fait entre "aires écologiques urbaines", chacune caractérisée par la domination d'un type particulier de population qui a ses caractéristiques propres. La pathologie suit ces mêmes chaînes écologiques. On peut se demander si elle la suit selon une même causalité, si elle est associée ou attachée à ces mêmes populations. On a parfois du mal à s'y retrouver car, dans le même temps, la pathologie est aussi dissociée de ces chaînes écologiques pour être attachée à des personnages sans attaches, changeant de quartier, à des "marginiaux" qui n'ont aucune maîtrise sur le contexte urbain et qui ne sont pas impliqués dans des réseaux de relations localisés dans le quartier. Il se crée alors une sorte de conflit entre groupes formels et groupes informels produits par la ville, son anonymat, ses qualités à produire une vie sociale informelle sur le caractère pathologique de laquelle on pourrait s'interroger. Sommes-nous en présence d'une autre "aire culturelle" dans l'aire écologique urbaine ?

Marcel Roncayolo (1990) nous rappelle que la ville a toujours été gonflée d'une population "flottante", mal intégrée, qui s'y fixe à titre provisoire, exclus d'une société rurale encore plus stricte, filles-mères, mendiants, errants en tout genre¹⁶. Il y a toujours eu des zones d'habitat "sous-intégré".

On intègre à long terme quelques groupes marginaux. L'uniformité de la culture de masse est un leurre. Des groupes, au départ constitués sur une base de différenciation, s'intègrent dans les réseaux de relations formalisées. Des groupes identifiés au départ comme groupes de "contre-

16. Marcel RONCAYOLO (1990). *La ville et ses territoires*. Paris : Gallimard.

culture" sont intégrés dans la culture citadine, par exemple, les maisons de quartiers sauvages, les boutiques de santé et de droit¹⁷. La culture urbaine doit être saisie sous cette forme cumulative qui n'a rien de pathologique.

Cette idée de "culturalisme" est très présente dans la pensée de l'École de Chicago. Doublée de celle d'organicisme, avec des concepts empruntés à la biologie et à l'écologie, elle produit un "naturalisme" qui a pour moteur essentiel la croissance urbaine et le changement. Jacques Brun montre qu'il y a un ajustement des configurations à la demande individuelle même si les théoriciens de l'École de Chicago mettent l'accent sur les dysfonctionnements et les conflits dont la ville est le théâtre et l'enjeu¹⁸.

Dans ce "naturalisme", bien des responsables politiques tombent, comme on peut le lire encore dans les propos tenus dans le rapport Ripert, issu de la consultation entreprise dans les DOM

"les bidonvilles de Pointe-à-Pitre, Fort de France et Cayenne, doivent être supprimés (proposition n° 6) car il s'agit de véritables plaies indignes de notre pays" (...) en particulier Boissard en Guadeloupe, le "plus grand bidonville de France (60 ha), abritant officiellement 6000 personnes".

L'ombre qu'il projette est suffisamment sinistre pour que la Commission évoque ce dossier particulier. On cite également les quartiers de Volga Plage en Martinique et le Village Chinois à Cayenne. Outre l'usage de métaphores pathologiques ("plaies", etc.), on notera l'usage fréquent des termes "quartiers chauds" pour désigner ces zones urbaines "sous-intégrées"¹⁹.

Des géographes comme Jacques Brun (1981) préfèrent l'écologie factorielle : "des techniques de calculs destinées à extraire et à ordonner l'information que contient un tableau à double entrée caractérisant un ensemble d'unités d'observation (ou "individus" dans la terminologie des statisticiens) à l'aide d'un ensemble d'indicateurs numériques ou "variables". On se retrouvera ainsi dans le cas d'une étude sur Toronto avec 68 variables et 29 indicateurs.

Les résultats obtenus par l'écologie factorielle dans les grandes agglomération nord-américaines nous montrent que, en règle générale, la différenciation des quartiers s'ordonne selon trois principes indépendants

-
17. Paul Henry CHOMBART DE LAUWE (1982) dans *La fin des Villes* (Paris : Calmann-Lévy) parle de "groupes tendant à une *institutionnalisation marginale*" et de "*contre-institutions*" (p. 165).
 18. Jacques BRUN (1981). "Écologie Urbaine et géographie sociale". *Villes en Parallèles*, n° 4, pp. 9-40.
 19. Certains observateurs ont pu reprocher aux journalistes faisant usage de l'expression "quartiers chauds" et "quartiers à risques", d'être eux-mêmes un peu "chauds" sur le terrain et parfois "à risques".

les uns des autres : le statut socio-économique, la structure des ménages, la structure ethnique des populations qui déterminent respectivement : une disposition sectorielle, concentrique et polynucléaire. Mais l'écologie factorielle débouche beaucoup plus sur des classifications typologiques et des découpages en zones homogènes que sur une modélisation de la structure des relations entre variables ou entre variables et "facteurs". Il est ainsi particulièrement difficile d'appréhender l'articulation de ces différents "niveaux" d'organisation. L'écologie factorielle, ce n'est donc guère mieux que l'École de Chicago qui selon Jacques Brun, est "plus riche en projets, en programmes qu'en conclusions, à partir d'une approche impressionniste de l'espace". Que faire dans ces conditions²⁰ ?

L'un des principes méthodologiques qui pourrait être retenu, c'est de détacher les pratiques socio-spatiales observées dans un quartier des caractéristiques socio-spatiales de ce même quartier et d'observer la répartition de ces pratiques dans l'ensemble de l'espace urbain, autrement dit d'isoler et d'observer séparément ces "indicateurs" de pathologie sociale non plus à l'échelle du quartier mais à l'échelle de la ville. C'est ce que j'ai essayé de faire en 1984 à partir des phénomènes de violence dans la ville de Cayenne, en tentant de vérifier les propos des élus locaux de l'époque qui ne cessaient de dénoncer "le climat d'insécurité grandissant" dans la ville de Cayenne, en liant, bien évidemment, immigration et insécurité²¹.

4. Pathologie de la violence

J'ai retenu comme critère de base : les "agressions ouvertes" portant atteinte à l'intégrité physique d'une personne. J'ai comptabilisé les tentatives de suicide mais éliminé ce que la police appelle la "petite criminalité" (vols, cambriolages) et que l'on associe généralement aux phénomènes de délinquance. Le but était de rendre compte, le plus fidèlement possible, des manifestations de la "violence ordinaire" (quotidienne). La méthode a consisté à suivre pendant une dizaine de jours, pris au hasard pendant le premier semestre 1984, les interventions des services de police au centre ville (tableau 2), en faisant l'hypothèse que cela allait me donner un échantillon assez complet de la violence la plus courante. Puis, j'ai fait une relecture des statistiques disponibles concernant ces mêmes agressions pendant un semestre en tenant compte du type d'agression, de la nationalité des personnes impliquées et du lieu de l'infraction (tableau 3). J'ai pu établir un compte rendu des interventions en 24 heures, un vendredi pris au hasard parmi les journées les plus denses, ce

20. J. B. RACINE (1971) "Le modèle urbain américain" les mots et les choses". *Annales de géographie*, pp. 397-427.

21. Voir B. CHERUBINI (1985), "L'espace du désordre : anthropologie de l'agression et de la violence dans la ville de Cayenne". *Équinoxe*, n° 20, pp. 23-52.

qui donne une image assez fidèle de l'agitation dans la ville, le jour et surtout la nuit (tableau 1).

HEURE	LIEU	TYPE D'AGRESSION	PERSONNES IMPLIQUÉES	OBSERVATIONS
02 H 00	village chinois	bagarre entre concubins	Melle N. 24 ans - Guyanaise Mr. F. Guyanais	
05 H 30	vieux port	bagarre entre voisins	Mr. F. 30 ans - Surinamien sa voisine, inconnue	
09 H 30	cité Thémire	rixe entre voisins et menaces de mort	Mr. R. - 32 ans - Haïtien Mr. V - Halten	
10 h 00	centre ville	violence dans les familles	Mme M - 28 ans - Guyanaise (belle-mère) Melle G. - Guyanaise	belle-mère frappe l'enfant de son mari (grand-mère vient porter plainte)
12 H 00	centre ville	violence sur agents	Melle G - Guyanaise - 20 ans	roulait en sens interdit (cyclomoteur)
13 H 00	Mango	rixes entre voisins	Mr. M - 30 ans Haïtien Mr. X - 35 ans - Haïtien	querelle de sous-location
13 H 30	centre-ville	bagarre entre ex-concubins	Melle M - 28 ans - Surinamienne Mr. N - Guyanais	bris de mobilier
18 H 00	village chinois	rixes sur voie publique	?	dispersion du groupe avant l'arrivée de la police
19 H 00	village chinois	désordre dans un établissement public	?	dispersion du groupe avant l'arrivée de la police
22 H 30	village chinois	bagarre entre concubins	Melle N - 40 ans - Dominicaine Mr. R - Brésilien	blessures par arme blanche
00 H 30	village chinois	rixes sur voie-publique	Mr. N - 25 ans - Brésilien Mr. X - Brésilien	blessures par arme blanche
01 H 00	village chinois	rixes sur voie publique	Mr. M - Guyanais ?	tentative de vol, coups et blessures
01 H 30	village chinois	rixes sur voie publique	Melle F - 35 ans - Dominicaine Mr. D - Guadeloupéen	
02 H 00	village chinois	bagarre entre voisins	Mr. S - 18 ans -Brésilien ?	trouvé gisant dans le canal Laussat (blessures à l'arme blanche)

TABLEAU 1 - NATURE DES INTERVENTIONS SUR UNE PÉRIODE DE 24 HEURES

Ce type d'analyse peut englober plusieurs niveaux d'observations, en particulier déboucher sur une analyse des services de police en tant qu'institution (faire une ethnographie d'une institution urbaine) mais dans ce cas précis notre attention s'est seulement portée sur les victimes des agressions, sur les auteurs de l'agression, sur les circonstances de l'agression et tout le réseau d'interaction déployé autour de la victime, du lieu de l'agression.

NATURE DES TROUBLES		INTERVENTIONS		LIEUX DU DÉSORDRE			NATIONALITÉ DOMINANTE DES PROTAGONISTES (PAR INTERVENTION)		
		nombre	%	"Crique"	Centre ville	Périphérie	Français	Étranger	n.d.
Bagarres entre concubins, ex-concubins ou personnes mariées		20	35,7	6	8	6	6	14	-
Bagarres dans les familles (autres personnes que le couple)		2	3,6	-	2	-	2	-	-
Rixes sur la voie publique		16	28,6	11	4	1	5	8	3
Bagarres entre voisins		10	17,9	2	3	5	3	7	-
Désordre dans les établissements publics		5	8,9	3	2	-	4	-	1
Tentatives de suicide		3	5,3	-	1	2	3	-	-
TOTAL	NOMBRE	56	100,0	22	20	14	23	29	4
	%	100,0		39,3	35,7	25,0	41,1	51,8	7,1

TABLEAU II - NATURE DES INTERVENTIONS SUR UNE PÉRIODE DE 10 JOURS (prise au hasard au cours du premier semestre 1984)

INFRACTIONS	FAITS CONSTATÉS	FAITS ÉLUCIDÉS	PERSONNES MISES EN CAUSES				NATIONALITÉ DES ÉTRANGERS EFFECTIVEMENT MIS EN CAUSE
			Français	Étrangers	Hommes	Femmes	
Règlements de compte							Surinamiens
meurtres pour vol	8	7	4	7	10	1	Guyanais
Coups et blessures volontaires	31	23	12	14	23	3	Brésiliens entre eux
Violences pour vols	18	11	7	3	10	-	Guyanais entre eux Coolies surinamiens
Viols et attentats à la pudeur	6	6	11	2	13	-	
Cambriolages de lieux d'habitation	40	3	-	1	1	-	
Cambriolages de locaux industriels ou publics	22	15	3	4	7	-	
Vols à l'étalage	11	9	3	6	5	4	Femmes du Guyana Haïtiennes
Vols de 2 roues	207	20	14	5	19	-	Jeunes Brésiliens
Autres vols	209	45	27	17	39	5	
TOTAL	552	139	81	59	127	13	

TABLEAU III - EXTRAIT DU TABLEAU DES FAITS DÉLICTEUELS CONSTATÉS PAR LA POLICE URBAINE POUR LE 1^{er} SEMESTRE 1984.

On peut retenir, parmi les résultats de cette enquête, que la sur-représentation des étrangers dans le compte-rendu quotidien des interventions s'estompe au niveau des statistiques bimensuelles puis semestrielles (51,8% d'étrangers sur dix jours contre 42% d'étrangers sur un semestre).

Cela nous a permis de rectifier certains a priori concernant l'origine ethnique ou nationale des personnes impliquées dans les délits. En effet, sur 139 "faits élucidés" au cours du premier semestre 1984, on trouvait 59 étrangers impliqués et 81 français et, sur 56 interventions sur dix jours, seulement 29 étrangers impliqués et 23 français (plus sept non déterminés).

Pour ce qui est de la nature des agressions, l'essentiel des interventions concerne des querelles entre concubins, ex-concubins ou personnes mariées (35,7% des interventions sur dix jours). Mais les violences dans la rue, dans les bars et entre voisins constituent les autres pôles importants du désordre dans l'espace urbain. La grosse criminalité n'apparaît pas dans les statistiques à court terme, seulement au niveau du semestre.

Ces chiffres ont été confirmés par une enquête parallèle que j'ai faite auprès du Service des Urgences de l'Hôpital de Cayenne. Sur 81 interventions répertoriées entre le 1er avril et le 31 juillet 1984 pour "coup et blessures", on relève la présence de 32 français et de 49 étrangers : 21 Haïtiens dont la moitié sont des femmes, 16 Brésiliens, cinq Dominicains, trois Guyanais (du Guyana), un Américain, un Chinois, un St Lucien.

En ce qui concerne les lieux du désordre, il est intéressant d'opérer une distinction spatiale entre violence diurne (essentiellement guyanaise et haïtienne) et violence nocturne où s'illustrent Brésiliens et Dominicains mais pour laquelle on relève aussi quelques rixes entre Surinamiens et entre Guyanais du Guyana.

La violence nocturne est concentrée dans le quartier de "la Crique" (plus de 40% sur dix jours) tandis que la violence diurne est dispersée dans l'espace urbain, mais plutôt à la périphérie et au centre-ville et concerne surtout des Haïtiens. Ces données confirment la théorie des "zones de sécurité" et des "zones de danger" dans la pratique de l'espace urbain. Certaines sont aussi connues que les monuments historiques²² ! "Espace d'interdiction" pour les uns et espace d'identification pour les autres (population marginalisées, pauvres, exclus de tous ordres), cette "qualification de l'espace" fonctionne comme un marqueur d'ethnicité : elle est octroyée et appropriée.

22. Voir Jean RÉMY et Liliane VOYE (1981), *La ville. Ordre et Violence*. Paris : PUF.

En présentant "la Crique" comme un haut-lieu de la pathologie urbaine (misère, crimes, prostitution), on tend à accentuer le lien existant entre la désorganisation spatiale et la désorganisation sociale.

Il était également intéressant de confronter cette réalité de la violence quotidienne avec les représentations que la population guyanaise se fait de cette violence, la répartition entre groupes ethniques "violents" et "non-violents" en particulier avec la perception de la violence au sein des groupes, avec ce qu'imaginent les uns des autres.

On a un exemple remarquable avec le quartier de Belleville à Paris²³. Au XIXe siècle, on identifie définitivement ce quartier à l'image d'un quartier populaire. C'est la notion que retiennent les autorités municipales, les hygiénistes, les journalistes, les romanciers, les chansonniers. Il a aussi un statut "incertain" entre le statut de "banlieue" et celui de "quartier de Paris". Il est doté d'un lourd fardeau pathologique. En vrac, citons les qualificatifs dont il est affublé : "quartier pauvre", voire "très pauvre", "quartier vétuste", avec des maisons de mauvaises qualité, mal aérées, mal entretenues, une absence d'équipement sanitaire, un entassement dans des logements exigus où la promiscuité entraîne la contagion, où la tuberculose sévit de façon endémique, où la variole est encore présente. C'est le tableau parfait du quartier d'ouvriers, d'illettrés, rempli d'alcooliques, de fainéants et de manoeuvres corrompus. On met en avant les tripots borgnes, les "apaches" et les filles soumises que l'on retrouve dans le film "Casque d'or". Les classes laborieuses sont présentées comme étant des classes dangereuses.

Dans les années 80, on frémit encore à Belleville. Cette fois-ci, d'inquiétants Nord-Africains, d'étranges Yougoslaves, ont succédé aux "apaches" parigots. En 1968, il y a 15% d'étrangers et plus de 50% dans certains îlots. Les qualificatifs ne sont pas exactement les mêmes mais selon Jean Ceaux et son équipe, ils relèvent d'une perception sociale semblable ou tout au moins de la volonté de réutilisation de clichés anciens.

La réalité est quelque peu différente : les cadres moyens ou supérieurs se réfugient dans le quartier car ils ne peuvent ni s'installer dans un beau quartier, ni acheter un logement parisien. C'est une zone de spéculation foncière, une nouvelle zone de "transition", mais l'image reste la même. Un quartier populaire est un quartier insalubre. Des cars de CRS restent stationnés au boulevard. Il y a des contrôles discriminatoires dans le métro. Des gendarmes armés patrouillent dans le quartier car un quartier populaire est un quartier sans sécurité.

23. Jean CEAUX, Patrick MAZET et Tuoi NGO HONG (1979) "Images et réalités d'un quartier populaire : le cas de Belleville", *Espaces et Sociétés*, n° 30-31, pp. 71-107.

De même, dans la ville de Cayenne, on retrouve la violence comme marqueur de l'identité culturelle des groupes ethniques ou nationaux. La population se répartit entre les "violents" (Brésiliens, Surinamiens, Guyanais du Guyana) et les "calmes" (Haïtiens, Hmong, Chinois). Les Brésiliens se considèrent eux-mêmes comme "très violents" et reconnaissent qu'ils n'hésitent pas à se battre. Les enquêtes menées auprès du Service des Urgences confirment ces comportements violents : ils sont victimes de blessures graves entraînant souvent la mort.

J'ai avancé, comme hypothèse de cette forte représentation dans les actes de violence les plus dévastateurs, l'impossibilité pour eux de disposer de moyens pour canaliser cette violence sous une forme ritualisée. Ils ne peuvent pas participer au Carnaval de Cayenne dans de bonnes conditions entre 1982 et 1985, ni s'investir à fond dans le football, par l'intermédiaire de Clubs. Leur habitat est totalement inadéquat. Bref, il y a un manque d'espaces signifiants.

A noter cependant que cette hiérarchisation des groupes violents ne suit pas le courbe de l'intégration sociale. Les Haïtiens, malgré toutes les qualités qu'on veut bien leur accorder (paisibles, amorphes, etc.) ne sont pas jugés aptes à l'intégration et encore moins à l'assimilation. Les Brésiliens, classés "hyper-violents" sont beaucoup mieux perçus sur le plan de l'intégration, en raison de leurs qualités professionnelles et manuelles (bons pêcheurs, charpentiers ou menuisiers) et peut être aussi grâce à la présence d'un petit groupe brésilien intégré dans la classe bourgeoise.

Il nous a paru intéressant de voir comment ce problème était perçu à Rennes (195000 habitants en 1982), avec une population étrangère de 6320 personnes (3,2%), dans une ville réputée "calme".

La population étrangère y est répartie de la façon suivante : 2155 Européens dont 1034 Portugais, 511 ressortissants de "l'Europe des Dix" de l'époque, 344 Espagnols, 254 Turcs, 2253 Maghrébins dont 1593 Marocains, 445 Algériens, 215 Tunisiens, 779 Africains (d'Afrique Noire), 1228 Asiatiques dont 203 Vietnamiens, 330 Laotiens et 315 Cambodgiens ; 93 Nord-Américains et 157 Sud-Américains.

Cette cohabitation se fait "sans problème". Rennes est assurément une ville "calme". Mais comme le dit Ida Simon-Barouh la coexistence pacifique est un phénomène aussi intéressant que l'hostilité²⁴. Dans son étude, elle se fixe pour objectif de découvrir les représentations que les Rennais se font des étrangers et affirme qu'"il ne semble pas y avoir aujourd'hui de réaction de rejet". Le nombre (3,2%) est un facteur d'explication assez souvent avancé.

24. I. SIMON-BAROUH (1987), *Eux et Nous. Rennes et les étrangers*, Les Cahiers de Rennes.

Si l'on examine les résultats de son enquête, on voit que les réactions les plus négatives envers les étrangers ne venaient pas toujours des personnes habitant les zones de la ville dites à forte concentration d'étrangers. Le plus souvent, il s'agissait même du cas inverse. Le rapport à l'autre est ambigu, fait d'images, de stéréotypes plus ou moins consciemment assimilés. Il n'y a pas d'individus qui ont un rapport simple à l'autre, correspondant à un rejet ou à une acceptation sans réserve. Tous s'interrogent, hésitent, se questionnent.

A la question : "Est-ce qu'ils provoquent des difficultés ?", 66% des personnes interrogées ont cependant répondu oui. A la question : "Quels sont les étrangers qui provoquent des difficultés ?" 90% (des 66% de personnes qui ont répondu oui) répondent : les populations du monde musulman et arabo-musulman ("Algériens", Marocains, "Arabes" Maghrébins"). On peut relever ainsi quelques exemples de commentaires :

"Les Arabes. Une façon de se comporter, le regard fuyant. Mais de qui ça vient ? Les jeunes ? Il y a de gros problèmes. Les Harkis, eux, se sont bien intégrés mais les enfants ... si un groupe de voyous arabes fait des bêtises, ça passera moins bien que des voyous français"(...) "Il y a des ethnies qui sont bien acceptées : les Turcs, les Portugais, les Chinois aussi : ça j'ai jamais très bien compris pourquoi. Les Marocains sont mieux acceptés. Les Noirs passent bien. L'ethnie qui a le plus de problèmes c'est les Arabes"..." "L'immeuble d'à-côté était habité par des Turcs et des Portugais. Il y avait du chahut ! On les disait malheureux... mais ils vivaient dans une saleté immonde et il suffisait de fouiller dans leurs déchets pour se rendre compte que ils n'étaient pas si malheureux que ça..."

Il est aussi intéressant de noter la perception qu'ont les gens du type de difficultés auxquelles ils sont confrontés : l'économie est citée par 5% d'entre eux, la délinquance, le vol, les larcins, les cambriolages, la marginalisation des jeunes, la violence, les bagarres, les agressions, les attaques par 14% d'entre eux. On peut relever, par exemple, parmi les discours tenus :

"Les Maghrébins : ils ont une exubérance proche de la provocation..." (...) "quand je travaillais sur les marchés, je les avais repérés, ceux qui volaient : les Algériens" Pour 7% d'entre-eux : "ils nous narguent, nous méprisent, sont des conquérants méchants, mal polis et sales".

D'un autre côté, les Asiatiques ne sont jamais nommés comme auteurs de troubles. Quand ils apparaissent, c'est toujours par rapport aux Maghrébins et en opposition. Les uns sont exubérants, les autres sont

calmes. Les premiers refusent de s'intégrer, les seconds se mélangent volontiers.

Intéressante également est cette tentative de répondre à la question : "Pouvez-vous les classer par ordre d'importance numérique ?" Le résultat nous donne le classement suivant :

(1) Maghrébins, (2) Asiatiques, (3) Africains, (4) Européens, (5) Sud-Américains, (6) Nord-Américains ; alors qu'en réalité, le classement est le suivant : (1) Européens, (2) Maghrébins, (3) Asiatiques, (4) Africains, (5) Sud-Américains, (6) Nord-Américains.

Dans les conclusions de son enquête, Ida Simon-Barouh fait remarquer qu'une situation calme peut très bien contenir des attitudes ethnocentristes, xénophobes, voire racistes. Un discours à tendance xénophobe peut être juxtaposé, chez le même individu, à des comportements de relative tolérance et vice-versa. On peut voir également quel type de personne est plus ou moins tolérante vis-à-vis des étrangers. Là encore les résultats sont nets. Ferait preuve d'une moindre tolérance : une femme retraitée, de 65 ans et plus, habitant le quartier St Hélier-Vélodrome et ferait preuve d'une meilleure tolérance : un homme, cadre, profession intellectuelle supérieure, 20 à 34 ans, habitant les quartiers Fougères-Sévigé. En réalité ces quartiers de résidence sont caractérisés par la même proportion d'étrangers : 1,6% et 1,9%.

Il est aussi intéressant de rapprocher ces portraits du profil type du violent établi par Newman²⁵ pour les États-Unis : un homme, entre 15 et 30 ans, statut socio-économique assez bas, habitant la ville, d'ethnies appartenant au plus bas degré de la hiérarchie sociale. Un individu qui est bien entendu présent dans de nombreuses zones urbaines ou "aires écologiques urbaines" étudiées par l'École de Chicago.

Conclusion

"L'insécurité urbaine est un mythe, il n'y a pas de concept sociologique de l'insécurité urbaine" nous disent Henri Coing et Christine Meunier. Par contre, "l'insécurité" est une méthode de gouvernement national comme local. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il y a une urbanisation de l'insécurité : des conditions difficiles, une détérioration des conditions d'existence en milieu urbain qui comporte des risques pour la sécurité des habitants²⁶.

25. G. NEWMAN (1979), *Understanding violence* - New-York : Lippincot.

26. H. COING et C. MEUNIER (1980), *Insécurité Urbaine*, Paris : Anthropos.

Le reste n'est que "discours" que l'on peut décoder à la façon de Barthes dans ses "Mythologies". Il y a un langage de l'insécurité qui comprend des "objets", des personnages inquiétants (des "voyous", des "arabes"), des lieux dangereux (des "parkings", des "métros").

"La peur" cherche un objet. Le mythe de l'insécurité va lui en procurer un mais presque sans rapport avec elle. On peut en revanche considérer qu'il y a un rapport étroit avec la condition sociale, les contraintes économiques, notamment celles du logement, avec la condition sociale de femme dans notre société. Dès lors, cette peur sera par exemple celle du viol, avec sa projection sur les étrangers. On va se polariser sur la violence ponctuelle, accidentelle de l'agression et non sur la violence globale qu'exerce la société (société capitaliste, technicienne, industrielle).

Les aires écologiques urbaines fournissent des objets localisés qui vont pouvoir être investis par différents types de pulsions : "étrangers", "bandes de jeunes" ("voyous", "gauchistes"), "terrains vagues", "stations de métro", "bidonvilles". Mais l'origine de ces pulsions est ailleurs, dans un espace social ou économique plus vaste. Prenons par exemple, le cas de la prostitution dans la ville de Kisangani au Zaïre²⁷.

Benoît Verhaegen nous montre comment, dans cette ville de 350 000 habitants en 1984 (100 000 en 1960), en fort déclin économique depuis l'indépendance, la généralisation de la prostitution sous toutes ses formes et l'un des signes les plus évidents de la dégradation de la condition féminine. On peut citer par exemple les cas de :

"L'écolière mineure qui se vend pour quelques gâteaux à son compagnon de classe, l'étudiante qui couche avec son professeur pour quelques points en plus, l'employée qui devient maîtresse du patron pour obtenir ou conserver son emploi ; la commerçante qui compense la faiblesse de son chiffre d'affaires en se prostituant avec quelques clients pendant ses heures de marché, la concubine ou l'épouse polygame contrainte de se faire entretenir régulièrement par d'autres amants pour pallier l'insuffisance des revenus du premier".

Dans ce centre urbain frappé de misère, c'est la fréquence et la normalité de ces exemples qui caractérise Kisangani. Quelles explications pourrait-on avancer pour cette marginalité féminine ? Il ne faut pas

27. Benoît VERHAEGEN (1988) "La famille urbaine face à la polygamie et à la prostitution. Le cas de Kisangani au Zaïre" in Catherine Coquery-Vidrovitch (ed), *Processus d'Urbanisation en Afrique (tome 2)*, Paris, l'Harmattan, pp. 124-130.

privilegier l'explication courte à partir de la situation économique actuelle (pauvreté, chômage) ou à partir des événements récents qui ont bouleversé la vie urbaine (guerre civile et occupation militaire), ni recourir à l'explication de longue durée en faisant intervenir uniquement les coutumes et les structures de la société traditionnelle. Benoît Verheagen considère que ces perspectives sont importantes mais il faut les combiner dans une totalité historique originale :

“La marginalité urbaine est un phénomène central produit par la double origine coloniale et capitaliste de la ville. Une partie croissante de la population urbaine est vouée à la marginalité (prostitution, mendicité déguisée, mercantilisation de tous les rapports sociaux) et les femmes font parties des catégories les plus faibles en particulier les veuves et les filles-mères. Ce sont elles qui paient le plus lourd tribut à la marginalité”.

Leur position d'infériorité et de soumission dans la société traditionnelle est aggravée par les conditions qu'elles ont connues dans les villes coloniales.

La théorie de l'anomie de Durkheim serait assez proche de la réalité. Par exemple, en matière de délinquance, on peut constater que le pourcentage des mineurs ayant commis des infractions contre les biens est bien plus élevé dans la Seine que dans l'ensemble de la France : 87,5% contre 12% de victimes d'autres infractions dans la Seine et 73,7% contre 26,3% de victimes d'autres infractions en 1958 en France. On peut faire alors l'hypothèse que Paris et la banlieue constituent une zone où l'anomie se fait le plus sentir et où, par conséquent, la délinquance des jeunes est la plus forte²⁸.

Je préconise donc une poursuite des travaux sur les aires écologiques urbaines mais avec d'autres perspectives que la “naturalisation” de ces aires à partir de leur pathologie sociale (et même médicale), en abandonnant aussi ces idées de “culturalisme” que l'on peut déduire de certains traits pathologiques. Il faut considérer la diversité des lieux du désordre des groupes concernés, en tant que situations sociales, dans leur conjoncture, avant de considérer leur structure.

A la Réunion, en particulier, il reste de nombreuses recherches à faire dans ce domaine, malgré quelques tentatives notoires pour aborder la

28. Roger BENJAMIN (1971) *Délinquance juvénile et société anomique. L'évolution de la criminalité des mineurs en France de 1954 à 1964*. Paris, CNRS.

question du point de vue médical²⁹. L'enjeu est important dans la mesure où certaines zones sont fréquemment citées par les médias, répercutant eux-mêmes des propos recueillis auprès des personnes concernées par cette politique de l'habitat social, travailleurs sociaux, animateurs de quartiers, responsables d'actions sur le terrain ou plus éloignés.

Plus globalement, il me paraît important d'essayer de caractériser les modèles de comportements observés en termes de styles de vie urbains, types de relations sociales développées, formations de réseaux urbains, quels que soient les milieux et les groupes concernés, familles modestes, groupes de jeunes, "héritiers" des classes moyennes montantes depuis les années soixante-dix, "héritiers" des bourgeoisies nouvelles ou des aristocraties foncières³⁰. Chaque groupe ou milieu développe un certain nombre d'attitudes, de comportements, de connaissances, un "sens commun culturel" construit à la fois à partir de modèles autochtones et en s'inspirant de modèles extérieurs (culture "rap", "hip-hop", culture occidentale ou orientale, culture rurale ou urbaine, "parisienne" ou new-yorkaise) qui donne lieu à ce que Berger et Luckmann ont popularisé sous le terme d'une "construction sociale de la réalité"³¹. Pour y accéder, il faut conserver une démarche globale, car même si chaque groupe ou milieu (micro-milieu ou macro-milieu) décrit sa culture en des termes qui lui sont propres, on ne peut le plus souvent décrypter ces descriptions qu'à la lumière de la variété, de l'hétérogénéité et de la complexité des groupes et des comportements observés.

J'ai toujours considéré qu'à la Réunion, en matière de D.S.U. (Développement Social Urbain), on faisait trop d'évaluation et pas assez d'observation, en prenant le risque de voir certains indicateurs devenir la cible prioritaire de la politique de la ville, au détriment d'actions mieux adaptées aux problèmes de proximité, c'est-à-dire en fait à l'évolution des formes de solidarité avec leur propre hiérarchie locale, sociale ethnique, économique³². Il faut admettre que "la proxémie" peut prendre des formes

29. Citons par exemple les travaux de THIEBAULT Evelyne et Franck WASSERHOLE (1962). *La violence à l'île de la Réunion. Criminalité et interculture créole*. (Thèse de Médecine). Université de Grenoble et de Luc JAISSON (1966). *Inadaptation sociale et délinquance Juvénile à l'île de la Réunion* (Thèse de Médecine). Université de Lille.

30. Louis WIRTH préconisait également de s'intéresser aux comportements, aux conduites individuelles et collectives, plutôt qu'à la répartition des groupes en "aires naturelles", façon Burgess et Park, mais son analyse reste très centrée sur les caractères écologiques de la ville.

31. P. BERGER et T. LUCKMANN (1989). *La construction sociale de la réalité*. Paris : Méridiens Klincksieck.

32. Il n'y a ainsi pas lieu de dissocier le projet de création d'un "observatoire du développement urbain" de "la conduite d'enquêtes qualitatives auprès de la population" (CERFISE - Évaluation dynamique des opérations de D.S.U. à La

multiples (quartier, “tribus”, sectes, bandes, “gangs”, lieux de vie) et que le sentiment commun peut s’ancrer différemment dans le temps et dans l’espace mais selon un ordre propre à chaque groupe ou milieu, où viennent s’enraciner des identités multiples, des identités complexes.

On ne peut promouvoir “une action globale et simultanée sur l’habitat, l’éducation, la formation, la santé, la culture... multipartenariale et territoriale”³³, autour d’un quartier par exemple, sans observation globale et simultanée des effets de ces “projets locaux de développement” mais aussi des conduites sociales, politiques, économiques quotidiennes qui se développent en marge de ces politiques (ce qui ne veut pas dire sans lien avec celles-ci). Ces conduites reflètent peut-être les constantes de la société globale mais se développent localement dans un ordre des hiérarchies, des solidarités, des identités, des distances, concernant tout à la fois les individus et les groupes (familiaux, ethniques, culturels, économiques, sociaux, associatifs, etc.), les changements dans les repères de l’identité et les solutions apportées quotidiennement au problème de la survie dans “une société à deux vitesses” avec ses corollaires les plus connus (“exclusion”, “déficit de citoyenneté”, etc.).

On peut considérer à ce niveau qu’il est bien difficile de dissocier ce que l’on appelle l’anthropologie des sociétés complexes de l’anthropologie urbaine, mais en même temps, que face à cette complexité, il est plus que jamais nécessaire de rester fidèle aux grands principes de l’anthropologie, avec en premier lieu la nécessité d’effectuer une ethnographie rigoureuse, c’est à dire une description de la culture de l’autre, dans la longue durée, par l’observation directe et intensive, de façon à conserver ce que Lévi-Strauss appelle “le critère d’authenticité”.

Bernard CHERUBINI

*Département d’Ethnologie
Université de La Réunion*

Réunion - Bilan Méthodologique - mars 1994, p. 11). Ces dernières ne doivent ni être ponctuelles, ni thématiques, mais permanentes et généralisées à l’ensemble des comportements observés sur les sites considérés. En tant qu’écoute et “voix du quartier”, l’observation doit être de proximité, permanente et réalisée dans le cadre strict d’un protocole d’enquête anthropologique c’est-à-dire “directe” et “participative”, seule condition permettant véritablement de s’imprégner du vécu et du sens que les gens donnent à leur action.

33. Voir : Céline SACHS-JEANTET, “La citoyenneté”, projet de civilisation urbaine” in Tariq BANURI et al. *Un autre partage : homme, ville, nature*, Toulouse : Erès, 1993, pp. 173-198 et BONETTI, M. et al. *Développement social urbain. Stratégies et méthodes*, Paris : L’Harmattan, 1992.